Envoyé en préfecture le 14/10/2025
Reçu en préfecture le 14/10/2025
Publié le
ID : 049-200053619-20251013-DM2025_149-DE

Beaupreau en Mauges

DÉCISION DU MAIRE

D.M. N°2025-149

CONFECTION ET LIVRAISON DE REPAS POUR LES MULTI-ACCUEILS GÉRÉS PAR LA COMMUNE DE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

Vu la délibération n°20-05-08 du 25 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a donné des délégations de pouvoir au maire, et dans son alinéa n°4 «de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 750 000 € HT par marché ou par accord-cadre » ;

Vu la fin du contrat de livraison de repas pour le multi-accueil de Villedieu-la-Blouère fixée au 31 décembre 2025 ;

Vu le besoin de livraison de repas pour le multi-accueil de la maison de l'enfance de Jallais, en raison de l'inadaptation de la cuisine du bâtiment ;

Vu la nécessité de lancer une consultation en procédure adaptée, d'une durée d'un an reconductible 2 fois, afin de choisir l'entreprise chargée de fournir les repas pour les deux structures d'accueil des enfants ;

DÉCIDE

ARTICLE 1er - De lancer la consultation auprès des entreprises pour la fourniture de repas pour les enfants reçus dans les multi-accueils des communes déléguées de Jallais et Villedieu-la-Blouère, la prestation de service étant estimée à 100 000 € HT pour les 3 années.

ARTICLE 2 - De signer le marché avec l'entreprise, après avis de la commission d'achats, les avenants, ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

ARTICLE 3 - De lancer une nouvelle procédure en cas de consultation déclarée sans suite.

ARTICLE 4 - Il est précisé que les crédits sont prévus au budget.

ARTICLE 5 - Monsieur le directeur général des services et le responsable du service de gestion comptable de Cholet sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 13 octobre 2025.

Franck AUBIN,
Maire de Beaupréau-en-Mauges

Signé électroniquement par : Franck Aubin
Date de signature : 14/10/2025
Qualité : Maire de Beaupréau en Mauges

MAIRIE BEAUPREAU-EN-MAUGES MAINE & LOIRE

Ville de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr